

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

*Paix-Travail-Patrie*

**OBSERVATOIRE NATIONAL SUR  
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

**DIRECTION GENERALE**

**REPUBLIC OF CAMEROON**

*Peace-Work-Fatherland*

**NATIONAL OBSERVATORY  
ON CLIMATE CHANGE**

**DIRECTORATE GENERAL**



**ONACC**



[www.onacc.cm](http://www.onacc.cm);



[info@onacc.cm](mailto:info@onacc.cm);



(+237) 693 370 504 / 654 392 529

**BULLETIN N°127**

**Prévisions et Alertes climatiques décadaires pour la  
période allant du 1<sup>er</sup> au 10 septembre 202**



**1<sup>er</sup> Septembre 2022**

## Supervision

Prof. Dr. Ing. AMOUGOU Joseph Armathé, Directeur Général de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) et Enseignant au Département de Géographie à l'Université de Yaoundé I, Cameroun.

Ing. FORGHAB Patrick MBOMBA, Directeur Général Adjoint de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC)

## Équipe de réalisation (ONACC)

Prof. Dr. Ing. AMOUGOU Joseph Armathé, Directeur Général de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) et Enseignant au Département de Géographie de l'Université de Yaoundé I, Cameroun.

Ing. FORGHAB Patrick MBOMBA, Directeur Général Adjoint de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC).

BATHA Romain Armand Soleil, Chef de Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille et des Alertes (DPDSCVA)

ZOUH TEM Isabella, Chef de Département de Géomatique ;

MEYONG René Ramses, Chargé d'Etudes Assistant N°1 au Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille et des Alertes (DPDSCVA) ;

NDJELA MBEIH Gaston Evariste, Chargé d'Etudes Assistant N°2 au Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille

MESSI AMOUGOU Max, Chargé d'Etudes Assistant N°1 au Département de Géomatique ;

ANABA OLOMO Muriel Frédérique, Chargé d'Etudes Assistant N°2 au Département de Géomatique ;

ANYE Victorie Ambo: Chargé d'études assistant N°2, Département d'observation Intégré et d'évaluation des coûts des impacts des changements climatiques, ONACC

MONTHE DJOMO Neily, Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes ;

SOUGA BOYOMO Thomas Magloire Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes.

OBENBANGHA BATE MBI: Spécialiste en climatologie et biographies.

ELONG Julien Aymar, Chargé d'études assistant N°2 à la cellule Juridique, ONACC

MEKA ZE Philemon Raïssa, Cadre à l'ONACC, chargée de la traduction.

## I Introduction

Le présent Bulletin des prévisions et alertes climatiques **décadaires n°127** a été élaboré à partir des données spatiales collectées auprès des grands centres internationaux œuvrant au quotidien dans le domaine de la prévision météorologique. Il s'agit entre autres, de l'Institut International de Recherche sur le climat et la société (IRI) de l'Université de Colombie (USA) ; la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA)-USA; l'AccuWeather (Institution américaine spécialisée dans les prévisions météorologiques) ; du Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD) ; des données spatiales de 1979 à 2018, relatives aux Températures de la Surface Océanique (TSO) de l'Atlantique et du Pacifique, des intensités des épisodes El-Niño/La Niña du Pacifique équatorial et des données de la pluviométrie et de la température des stations locales. A cet effet, l'ONACC tient à exprimer toute sa gratitude à ces institutions internationales, ainsi qu'à la Direction de la Météorologie Nationale (DMN), pour la bonne volonté manifestée dans le cadre du partage des dites données et informations.

Ledit bulletin révèle les conditions climatiques historiques de 1979 à 2018, ainsi que les prévisions climatiques pour l'ensemble des cinq zones Agro écologiques du Cameroun, pour la période allant du 1er au 10 septembre 2022. Par ailleurs, il met en exergue les risques, les menaces et les potentiels impacts, attendus pour les secteurs de développement socio-économique. Ce Bulletin fait également une évaluation des prévisions climatiques élaborées pour la précédente décade (du 21 au 30 août 2022).

## Synthèse des Prévisions



## II.1. Pour les températures

## II.1.1 Températures Maximales

Les localités ci-après présentent une probabilité élevée d'enregistrer des températures maximales supérieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018. Il s'agit de :

- Yimbéré, Bétaré Gongo, Nass Arao et Tibati, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Yoko, Mbalmayo, Ayos et Nkoteng, dans la **Région du Centre** ;
- Mbitom, Mintoum, Kika, Mambélé, Oya, Mbitom, Mintoum, Abong-Mbang, Batouri, Koso, Bélabo, Mbalam, Lomié, Mindourou, Kika, Mambélé, Moloundou, Dimako, Bertoua, Doumé, Yokadouma, Ngoyla, Kongolo et Libongo, dans la **Région de l'Est** ;
- Djoum, Sangmélina, Minkoumou, Zoétéélé et Ambam, dans la **Région du Sud** ;
- Furu-Awa et Munkep, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- Dibombari, Mouanko, Loum, Nkongsamba, Manjo, Melong, Ndokama, Penja, Ndokiti et Mbanga, dans la **Région du Littoral**.

**NB 1 : Cette décade du 1er au 10 septembre 2022 sera marquée par des situations de canicule dans de nombreuses localités des Régions de l'Est (Abong-Mbang, Bétaré-Oya, Lomié, Batouri, Yokadouma, Mindourou, Bertoua, etc.), du Centre (Akonolinga, Bafia, Monatélé, Mbandjock, Ntui, Nkoteng, Mbeka, Nanga-Eboko, Mbalmayo, Ngoro, Obala etc.) et du Sud (Zoétéélé, Djoum, Ambam, Sangmélina, Kribi, Campo, etc.), suite aux températures maximales qui seront comprises entre 30°C et 33°C.**



## II.1.2 Températures Minimales

Les localités suivantes présentent une probabilité élevée d'enregistrer une diminution des températures minimales par rapport aux moyennes historiques enregistrées à ladite période de 1979 à 2018. Il s'agit de

- Mokolo, Mora, Maroua et Gamboura, dans la Région de l'**Extrême-Nord** ;
- Dembo, Poli, Touboro, Pitoa, Rey-Bouba, Garoua, Tcholliré et Lagdo, dans la **Région du Nord** ;
- Ngaoundéré, Ngaou Mbou, Kognoli, Meiganga, Tignère, Ngaoundal et Mbakaou, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Ayos, dans la **Région du Centre** ;
- Garoua-Boulai, dans la **Région de l'Est**.

**NB2 : Cette décade du 1er au 10 septembre 2022 sera marquée par une multiplication du nombre de jours avec des situations de froid, tant pendant la journée que pendant la nuit, dans de nombreuses localités des Régions de l'Extrême-Nord (Mokolo, Maroua, Waza et Mora), du Nord (Poli, Rey-Bouba, Guider, Tcholliré, Touboro et Lagdo), de l'Adamaoua (Mbe, Dota, Ngaoundéré et Meiganga), de l'Ouest (Dschang, Makam, Foubot, Bazou, Bafoussam et Fouban), du Nord-Ouest (Furu Awa, Esu, Ndop, Santa, Kumbo, Nwa et Bamenda), du Centre (Yaoundé, Mbalmayo, Ayos, Akonolinga, Nanga Eboko, Bafia, Obala, Monatélé, Eséka, Mbeka, etc.), de l'Est (Bertoua, Batouri, Abong-Mbang, Mindourou, Moloundou, Yokadouma, etc.) et du Sud (Lolodorf, Ebolowa, Sangmélina, Djoum, etc.), suite à la diminution des températures minimales, comprises entre 11°C et 22°C.**

## II.2. Pour les précipitations

Cette décade du 1<sup>er</sup> au 10 septembre 2022 sera marquée par une augmentation des quantités de précipitations sur l'ensemble du territoire national, à l'exception des Régions du Nord et du Sud-Ouest, où elles resteront toutefois abondantes.

**NB 3 :** La période qui va du 1<sup>er</sup> au 10 septembre 2022 sera marquée par :

- des quantités de précipitations supérieures à celles observées durant la décade du 21 au 30 août 2022 dans la partie Nord de la zone forestière à pluviométrie bimodale (régions du Centre, du Sud et de l'Est).
- des quantités de précipitations supérieures à celles observées durant la décade du 21 au 30 août 2022 dans la zone forestière à pluviométrie monomodale (régions du Littoral et du Sud-Ouest) ;
- des quantités de précipitations supérieures à celles observées durant la décade du 21 au 30 août 2022 dans la zone des hauts plateaux (régions de l'Ouest et du Nord-Ouest) ;
- des quantités de précipitations très supérieures à celles observées durant la décade du 21 au 30 août 2022 dans la zone des Hautes Savanes Guinéennes (région de l'Adamaoua) ;
- des quantités de précipitations abondantes et supérieures à celles observées durant la décade du 21 au 30 août 2022 dans la zone soudano-sahélienne (régions de l'Extrême-Nord et du Nord).

**NB4 :** Cette décade du 1<sup>er</sup> au 10 septembre 2022 marque le démarrage effectif de la grande saison des pluies dans la zone forestière à pluviométrie bimodale (Régions du centre, du Sud et de l'Est)

## III. Détail des prévisions climatiques pour la période allant du 1<sup>er</sup> au 10 septembre

### 1) Pour les précipitations

#### a) Dans la zone Soudano-sahélienne

Cette décade du 1<sup>er</sup> au 10 septembre 2022 sera marquée par des précipitations abondantes, comprises entre :

\* 50 et 100 mm dans les localités de Kousséri, Yagoua, Kaélé, Maroua, Maga, Waza, Mora, Mindif et Bogo, dans la Région de l'Extrême-Nord

\* 100 et 200 mm à Lagdo, Dembo, Tcholliré, Garoua, Guider, Pitoa, Rey Bouba, Poli et Touboro, dans la Région du Nord.

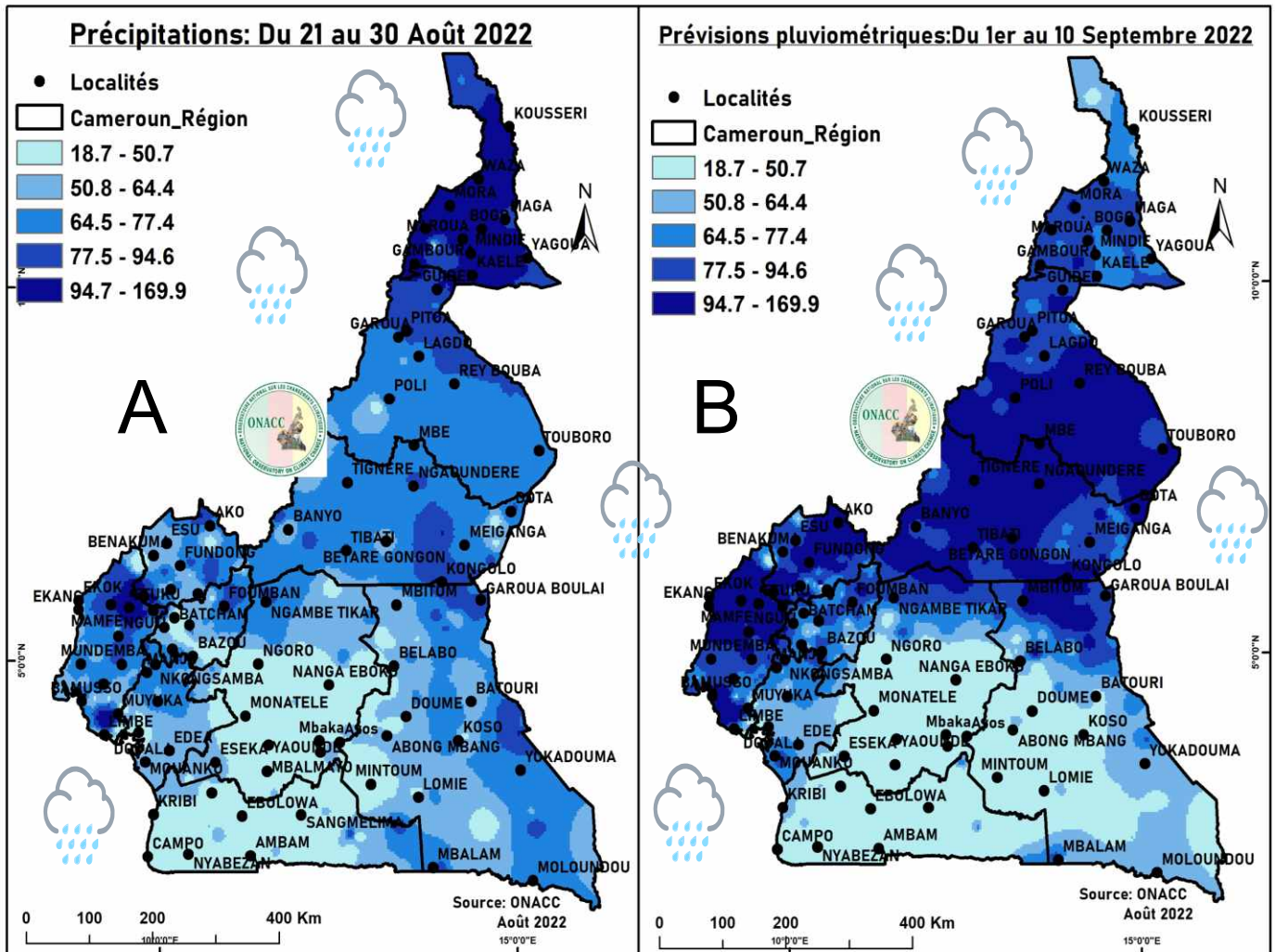


Figure 1 : Variation des quantités de précipitations de la décade en cours (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 21 au 30 août 2022 (a)  
 Source : ONACC, septembre 2022

## b) Dans la zone des Hautes Savanes Guinéennes

Cette décade du 1<sup>er</sup> au 10 septembre 2022 sera marquée par des quantités de précipitations comprises entre **100 et 180 mm** à Dota, Ngaoundéré, Mbakaou, Yimbéré, Méiganga, Banyo, Tignère, Bétaré Gongon et Tibati, dans la **Région de l'Adamaoua**.

## c) Dans la zone forestière à pluviométrie bimodale

Il est attendu du 1<sup>er</sup> au 10 septembre 2022, des quantités de précipitations, comprises entre :

\* **70 et 100 mm** dans les localités de Ngoro, Ngambe Tikar, Yoko, Ntui; entre **20 et 50 mm** à Yaoundé, Nanga Eboko, Mbalmayo, Monatélé, Obala, Bafia, Eséka, Nkoteng et Akonolinga dans la **Région du Centre**.

**De même, les localités d'Ayos et de Mbaka enregistreront des quantités de précipitations comprises entre 20 et 50mm.**

\* **50 et 170 mm** dans les localités de Garoua-Boulai, Bétaré-Oya, Bélabo, Batouri, Mbalam, Moloundou et Doumé ; entre **20 et 50 mm** à Lomié, Abong-Mbang, Yokadouma, Mambélé, Ngoyla, Bertoua, Mindourou, Mintom, dans la **Région de l'Est** ;

\* **20 et 50 mm** à Ebolowa, Nyabizan, Zoétéle, Ambam, Sangmélina, Akom II, Lolodorf, Kribi, Campo et Djoum, dans la **Région du Sud**.

## d) Dans la zone des Hauts Plateaux

La décade du 1<sup>er</sup> au 10 septembre 2022 sera marquée par des quantités de précipitations comprises entre :

\* **70 et 100 mm** à Dschang, Bafoussam, Foumbot, Bafang, Tonga, Makam, Foumban et Bazou, dans la **Région de l'Ouest** ;

\* **70 et 200 mm** à Ndop, Kumbo, Bamenda, Munkep, Esu, Furu Awa, Ako, Wum, Bali et Nwa, dans la **Région du Nord-Ouest**.

## e) Dans la zone Forestière à pluviométrie monomodale

La décade du 1<sup>er</sup> au 10 septembre 2022 sera marquée par des précipitations comprises entre :

\* **100 et 200 mm** à Ekok, Buea, Limbé, Eyumojock, Idenau, Bamusso, Tiko, Kumba, Fontem, Nguti et Mamfe, dans la **Région du Sud-Ouest**.

\* **50 et 100 mm** à Douala, Loum, Penja, Mbanga, Bapteke, Yabassi, Melong, Nkongsamba, Edéa, Mouanko, Dizangué et Manjo, dans la **Région du Littoral**.

**NB 5 : Cette décade du 1er au 10 septembre 2022 sera marquée par :**

- des quantités de précipitations supérieures à celles observées durant la décade du 21 au 30 août 2022 dans la partie Nord de la zone forestière à des quantités de précipitations supérieures à celles observées durant la décade du 21 au 30 août 2022 dans la partie Nord de la zone forestière à pluviométrie bimodale (régions du Centre, du Sud et de l'Est).
- des quantités de précipitations supérieures à celles observées durant la décade du 21 au 30 août 2022 dans la zone forestière à pluviométrie monomodale (régions du Littoral et du Sud-Ouest) ;
- des quantités de précipitations supérieures à celles observées durant la décade du 21 au 30 août 2022 dans la zone des hauts plateaux (régions de l'Ouest et du Nord-Ouest) ;
- des quantités de précipitations très supérieures à celles observées durant la décade du 21 au 30 août 2022 dans la zone des Hautes Savanes Guinéennes (région de l'Adamaoua) ;
- des quantités de précipitations abondantes et supérieures à celles observées durant la décade du 21 au 30 août 2022 dans la zone soudano-sahélienne (régions de l'Extrême-Nord et du Nord).

## 2) Pour les températures



Cette décade du 1er au 10 septembre 2022 sera marquée par une persistance des situations de froid sur l'ensemble du territoire national, de manière plus accentuée dans la zone des hauts plateaux (Régions du Nord-Ouest et de l'Ouest), la zone des hautes savanes guinéennes (Région de l'Adamaoua), suite aux températures minimales qui seront comprises entre 12°C et 19°C.

- Dans le même temps, ladite décade sera marquée par des situations de canicule dans de nombreuses localités de la zone forestière à pluviométrie bimodale (Régions du Centre, du Sud et de l'Est).

### a) Températures Maximales

En se fondant sur la moyenne historique des températures maximales moyennes enregistrées pendant cette décade sur la période allant de 1979 à 2018, notamment 32,06°C dans la Région de l'Extrême-Nord ; 31°C dans la Région du Nord ; 28,6°C dans la Région de l'Adamaoua ; 27°C dans la Région du Centre ; 27°C dans la Région du Sud ; 27,67°C dans la Région de l'Est ; 24,6°C dans la Région de l'Ouest ; 25,54°C dans la Région du Nord-Ouest ; 25,91°C dans la Région du Sud-Ouest et 25,29°C dans la Région du Littoral, il est attendu pour la décade du 1er au 10 septembre 2022, des températures maximales :

- Autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Waza, Bogo, Kousséri, Maga, Yagoua, Kaélé et Mindif ; inférieures à la moyenne à Makary, Mora, Maroua, Gamboura et Mokolo, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Pitoa, Rey-Bouba, Tcholliré, Touboro et Lagdo ; inférieures à la moyenne à Garoua, Guider, Dembo et Poli, dans la **Région du Nord** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Yimbéré, Bétaré Gongo, Nass Aroa et Tibati ; inférieures à la moyenne à Banyo, Dota, Ngaoundéré, Ngaoundal, Tignère, Meiganga, Mbakaou, Ngaou Mbou, Kognoli et Mbe, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Yoko, Mbalmayo, Ayos et Nkoteng ; autour de la moyenne à Ngoro, Bafia, Akonolinga, Monatélé, Mbandjock, Ntui, Obala, Mbaka, Nanga-Eboko, Ngambè Tikar, Eséka et Yaoundé, dans la **Région du Centre** ;

**De même, les localités de Ayos et Mbaka enregistreront des températures maximales supérieures à la moyenne durant cette décade.**

- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Mbitom, Mintoum, Kika et Mambélé ; autour de la moyenne à Bétaré-Oya, Abong-Mbang, Batouri, Koso, Bélabo, Mbalam, Lomié, Mindourou, Dimako, Bertoua, Doumé, Yokadouma, Ngoyla, Kongolo et Libongo ; inférieures à la moyenne à Moloundou et Garoua-Boulai, dans la **Région de l'Est** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Kribi Minkoumou, Zoétéle et Ambam ; autour de la moyenne à Campo, Akom II, Ebolowa, Nyabizan, Djoum et Sangmélina ; inférieure à la moyenne à Lolodorf, dans la **Région du Sud**
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Furu-Awa et Munkep ; autour de la moyenne à Ako, Audo et Nwa ; inférieures à la moyenne à Windekum, Bamenda, Bali, Kumbo, Ndop, Wum, Santa, Nkambe, Bambalang, Fundong et Esu, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Makam, Foubot Batcham, Bazou, Koutaba, Fouban, Bafoussam, Mbouda et Dschang ; inférieures à la moyenne à Tonga, Bangangté et Bafang dans la **Région de l'Ouest** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Buea, Eyumojock, Mundemba, Dikome Bafaw, Bakogo, Ekondo Titi, Dikome Balue, Nguti, Fontem, Tiko, Limbe, Muyuka, Idénaou, Etuku, Bamusso, Mamfe, Ekok, Kumba et Benakuma, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- Supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Dibombari, Mouanko, Loum, Nkongsamba, Manjo, Melong, Ndokama, Penja, Ndokiti et Mbanga ; autour de la moyenne à Douala, Yabassi, Dizangué, Nkondjock, Baptek et Edéa ; dans la **Région du Littoral**.

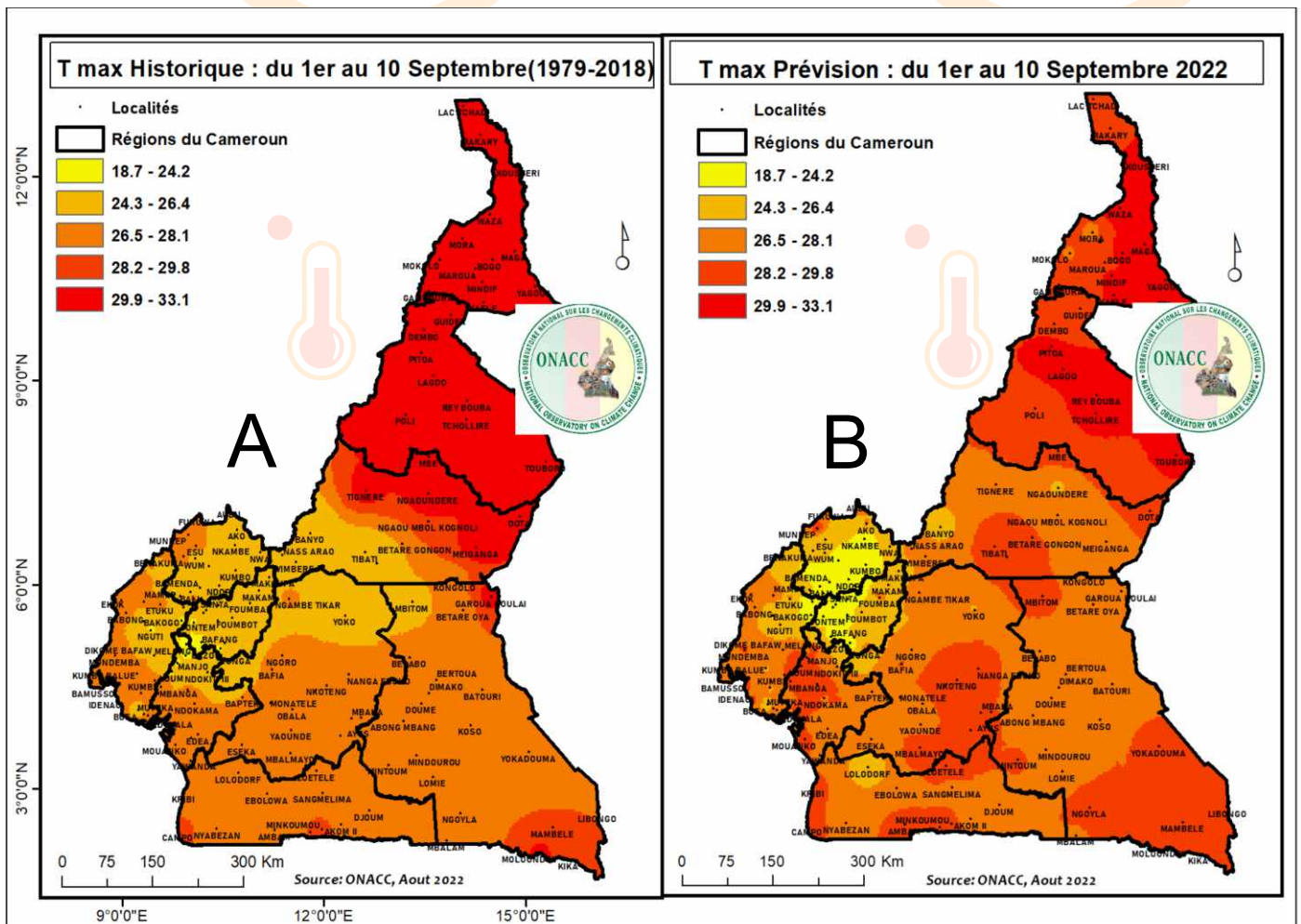


Figure 2 : Variation des températures maximales moyennes de la décade en cours (b) par rapport à celles enregistrées à la même période de 1979 à 2018 (a)  
Source : ONACC, septembre 2022



**En se fondant sur les températures maximales moyennes enregistrées à la décade du 21 au 30 août 2022, il est attendu pour la décade du 1er au 10 septembre 2022, des températures maximales**

- autour de la moyenne historique enregistrée à la décade du 21 au 30 août à Waza, Bogo, Kousséri, Maga, Yagoua, Kaélé et Mindif ; inférieures à la moyenne à Makary, Mora, Maroua, Gamboura et Mokolo, dans la **Région de l'Extrême-Nord**;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 août 2022 à Pitoa, Rey-Bouba, Tcholliré, Touboro et Lagdo ; inférieures à la moyenne à Garoua, Guider, Dembo et Poli, dans la **Région du Nord** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 août 2022 à Meiganga, Nass Arao, Banyo, Betaré Gongon et Yimbéré ; inférieures à la moyenne à Ngaou Mbol, Ngaoundéré, Tignère, Mbe, Dota, Mbakaou, Ngaoundal, Kognoli et Tibati dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 août 2022 à Yokadouma, Ngoyla, Libongo, Mbitom et Bertoua ; inférieures à la moyenne à Mambélé, Mbalam, Garoua-Boulai, Abong-Mbang, Kika, Dimako, Batouri, Doumé, Koso, Bétaré-Oya, Lomié, Bélabo, Mindourou, Kongolo, Moloundou et Mintoum, dans la **Région de l'Est** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 août 2022 à Nanga-Eboko, Deuk, Mbeka, Akonolinga, Mbandjock, Messondo, Yaoundé, Nkoteng, Eséka, Yoko, Ombessa ; inférieures à la moyenne à Ngoro, Bafia, Mbalmayo, Monatélé, Obala et Ngambè-Tikar, dans la **Région du Centre** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 août 2022 à Kribi, Akom II, Lolodorf, Campo, Minkoumou, Nyabizan, Ambam, Ebolowa et Zoétélé ; inférieures à la moyenne à Sangmélina et Djoum, dans la **Région du Sud** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 août 2022 à Bakogo, Ekok, Buea, Ekang, Tiko, Limbe, Bamusso, Idenau, Benakuma, Eyumojock, Mamfe, Fontem, Nguti, Benakuma, Muyuka, Dikome Bafaw, Mundemba, Dikome Balue et Kumba, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- autour de la moyenne enregistrée du 21 au 30 août 2022 à Melong, Douala, Mbanga, Nkongsamba, Loum, Yabassi, Pouma, Ngambè, Yingui, Nyanon, Dizangué, Mouanko, Penja, Ndokiti, Ndokama, Manjo, Baptek et Edéa, dans la **Région du**

**Littoral ;**

- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 août 2022 à Wum, Esu, Furu Awa, Audu, Nwa, Bamenda, Bali, Kumbo, Santa, Ndop et Ako, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 août 2022 à Magba, Bazou, Batcham, Bafang, Tonga, Bare-Bakem, Bamendjing, Bangangté, Dschang, Mbouda, Makam, Bafoussam, Koutaba, Foumban et Fombot, dans la **Région de l'Ouest**.
- Inférieures à la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 août 2022 à Wum, Esu, Nwa, Bamenda, Bali, Kumbo, Santa, Ndop et Ako ; supérieures à la moyenne à Furu Awa et Audu, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 août 2022 à Magba, Bazou, Batcham, Tonga, Bare-Bakem, Bamendjing, Dschang, Mbouda, Makam, Koutaba, Foumban et Fombot, inférieures à la moyenne à Bangangté, Bafang et Bafoussam, dans la **Région de l'Ouest**.

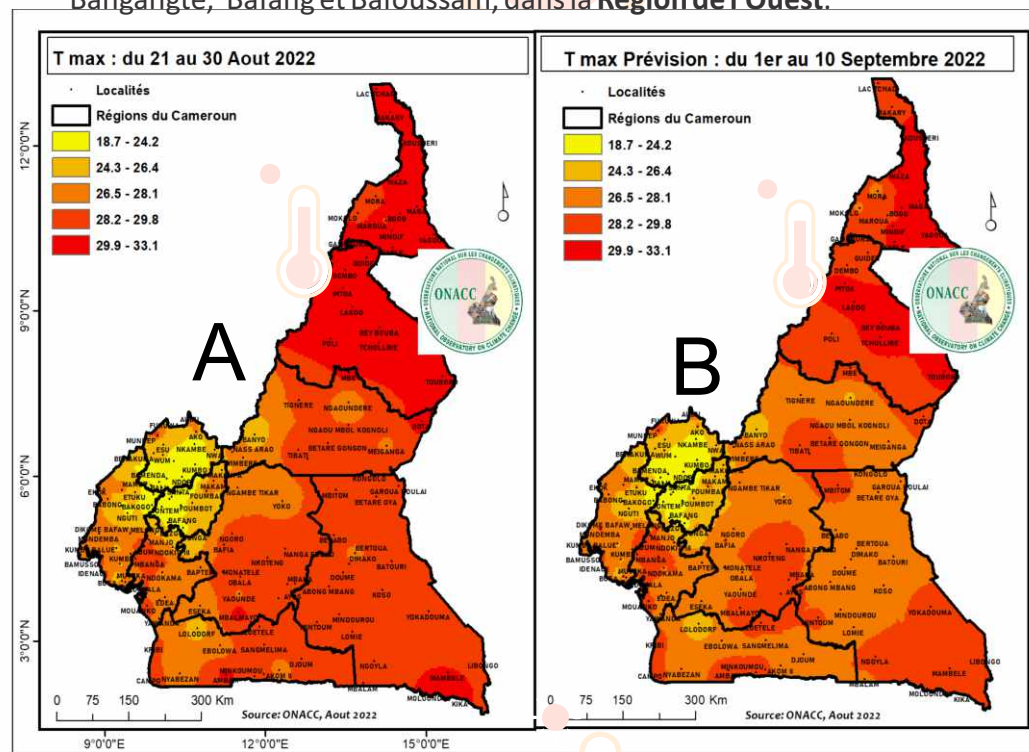


Figure 3 : Variation des températures maximales moyennes prévues pour la décade du 1er au 10 septembre 2022 (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 21 au 30 août 2022 (a).

Source : ONACC, septembre 2022



Durant cette décade du 1<sup>er</sup> au 10 septembre 2022, une attention particulière devra être portée sur certaines localités, qui présentent une très forte probabilité d'enregistrer une augmentation des températures maximales par rapport à leurs moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2018. Il s'agit notamment de :

- Yimbéré, Bétaré Gongo, Nass Arao et Tibati, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Yoko, Mbalmayo, Ayos et Nkoteng, dans la **Région du Centre** ;
- Mbitom, Mintoum, Kika et Mambélé, Oya, Mbitom, Mintoum, Abong-Mbang, Batouri, Koso, Bélabo, Mbalam, Lomié, Mindourou, Kika, Mambélé, Moloundou, Dimako, Bertoua, Doumé, Yokadouma, Ngoyla, Kongolo et Libongo, dans la **Région de l'Est** ;
- Djoum, Sangmélina, Minkoumou, Zoétélé et Ambam, dans la **Région du Sud** ;
- Furu-Awa et Munkep, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- Dibombari, Mouanko, Loum, Nkongsamba, Manjo, Melong, Ndokama, Penja, Ndokiti et Mbanga, dans la **Région du Littoral**.

**b) températures Minimales**

En se fondant sur la moyenne historique des températures minimales enregistrées de 1979 à 2018, notamment 20,2°C dans la Région de l'Extrême-Nord; 20,6°C dans la Région du Nord ; 18,1°C dans la Région de l'Adamaoua; 20,7°C dans la Région du Centre; 21,3°C dans la Région du Sud; 21,2°C dans la Région de l'Est; 17,9°C dans la Région de l'Ouest; 17,4°C dans la Région du Nord-Ouest; 21,6°C dans la Région du Sud-Ouest et 22,9°C dans la Région du Littoral, il est attendu pour la décade du 1er au 10 septembre 2022, des températures minimales :

- inférieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Mokolo, Mora, Maroua et Gamboura ; autour de la moyenne à Makary, Maga, Kaélé, Yagoua, Mindif, Bogo, Waza et Kousséri, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Dembo, Poli, Touboro, Pitoa, Rey-Bouba, Garoua, Tcholliré et Lagdo; autour de la moyenne à Guider, dans la **Région du Nord** ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée pendant cette période de 1979 à 2018 à Ngaoundéré, Ngaou Mbol, Kognoli, Meiganga, Tignère, Ngaoundal et Mbakaou; autour de la moyenne Dota et Mbé ; supérieures à la moyenne à Bétare Gongon Tibati, Banyo, Yimbéré et Nass Arao, dans la **Région de l'Adamaoua** ;

- supérieures à la moyenne historique enregistrée pendant cette période de 1979 à 2018 à Ngambè Tikar, Mbandjock, Nkoteng, Obala, Yaoundé, Nanga Eboko, Mbaka, Yoko, Akonolinga Monatéfé, Bafia, Mbaka, Ayos, Mbalmayo, Eséka et Ngoro, dans la **Région du Centre**;

**Les localités de Mbaka et d'Ayos enregistreront des températures minimales supérieures à la moyenne durant cette période.**

- inférieures à la moyenne historique enregistrée pendant cette période de 1979 à 2018 à Garoua-Boulai ; autour de la moyenne à Mambélé, Libongo, Moloundou et Kika ; supérieures à la moyenne à Mbitom, Mbalam, Bétaré-Oya, Minkoumou, Kongolo, Mintoum, Bélabo, Abong-Mbang, Mindourou, Yokadouma, Lomié, Ngoyla, Dimako, Doumé, Koso, Batouri et Bertoua, dans la **Région de l'Est** ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Lolodorf ; autour de la moyenne à Sangmélina, Akom II, Kribi, Ambam, Nyabizan et Minkoumou; supérieures à la moyenne à Campo, Zoétélé, Ebolowa et Djoum dans la **Région du Sud** :

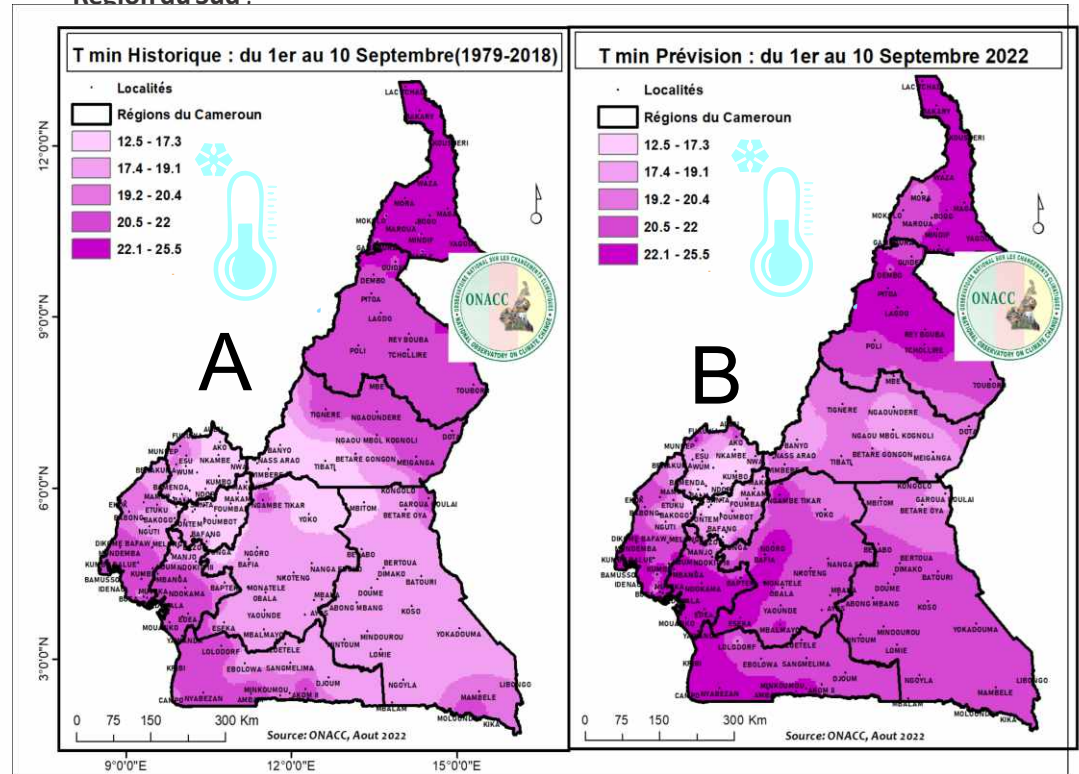


Figure 4 : Variation des températures minimales moyennes prévues pour la décade du 1er au 10 septembre 2022 (b) par rapport aux moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2018 (a).

Source : ONACC, septembre 2022

autour de la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Bazou, Bafang, Bafoussam, Foumban, Bangangté, Babadjou, Batcham, Koutaba, Bamendjing et Makam ; supérieures à la moyenne à Batie, Mbouda, Dschang, Bagam, Magba et Foubot, dans la **Région de l'Ouest**;

- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Esu, Munkep, Ndop, Kumbo, Nkum, Santa, Furu Awa, Bamenda et Bamessing ; supérieures à la moyenne à Ngambe, Wum, Nwa, Bali, Audu et Ako, dans la **Région du Nord-Ouest** ;

- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Nguti, Bakogo, Mundemba, Kumba, Fontem, Limbe, Benakuma, Etuku, Kumba, Buea, Bamusso, Eyumojock, Dikome Balue, Dikome Bafaw, Idenau, Ekang, Tiko, Ekok et Mamfe, dans la **Région du Sud-Ouest** ;

- autour de la Moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Yabassi, Loum, Dizanguè, Ndokama, Penja, Nkongsamba, Edéa, Douala, Nyanon, Ngambé et Mbanga; supérieures à la moyenne à Baptek, Manjo et Mouanko, dans la **Région du Littoral**.

 **En se fondant sur les températures minimales moyennes enregistrées à la décade du 21 au 30 août 2022, il est attendu pour la décade du 1er au 10 septembre 2022, des températures minimales :**

- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 août 2022 à Maroua, Bogo, Kaélé, Waza, Makary, Maga, Kousseri, Mora, Mindif, Yagoua et Gamboura ; supérieures à la moyenne à Mokolo, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;

- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 août 2022 à Touboro, Poli, Garoua, Lagdo, Pitoa, Rey-Bouba, Tcholliré, Guider et Dembo, dans la **Région du Nord** ;

- autour de la moyenne enregistrée du 21 au 30 août 2022 à Mbé, Dota et Meiganga ; supérieures à la moyenne à Ngaou Mbol, Kognoli, Yimbéré, Nass Arao, Betare Gongon, Tibati, Tignère, Mbakaou, Banyo et Ngaoundéré dans la **Région de l'Adamaoua** ;

- inférieures à la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 août 2022 à Ayos ; autour de la moyenne à Mbalmayo, Eséka, Yaoundé, Obala, Bafia Nkoteng, Mbaka, Yoko, Nanga Eboko, Akonolinga, Monatélé, Mbandjock, Ngoro, et Ngambè Tikar, dans la **Région du Centre** ;

- autour de la moyenne enregistrée à la période du 21 au 30 août 2022 à Garoua-Boulai, Mbitom, Mintoum, Yokadouma, Ngoyla, Mambele, Moloundou, Kika; supérieures à la moyenne à Kongolo, Betaré Oya, Lomié, Bélabo, Mbalam, Bertoua, Mindourou, Libongo, Dimako, Doumé, Abong-Mbang, Batouri et Koso, dans la **Région de l'Est** ;

- autour de la moyenne enregistrée à la période du 21 au 30 août 2022 à Ebolowa, Zoétélé, Lolodorf, Campo et Kribi ; supérieures à la moyenne à Nyabizan, Ambam, Minkoumou, Akom II, Sangmélina Djoum, dans la **Région du Sud** ;

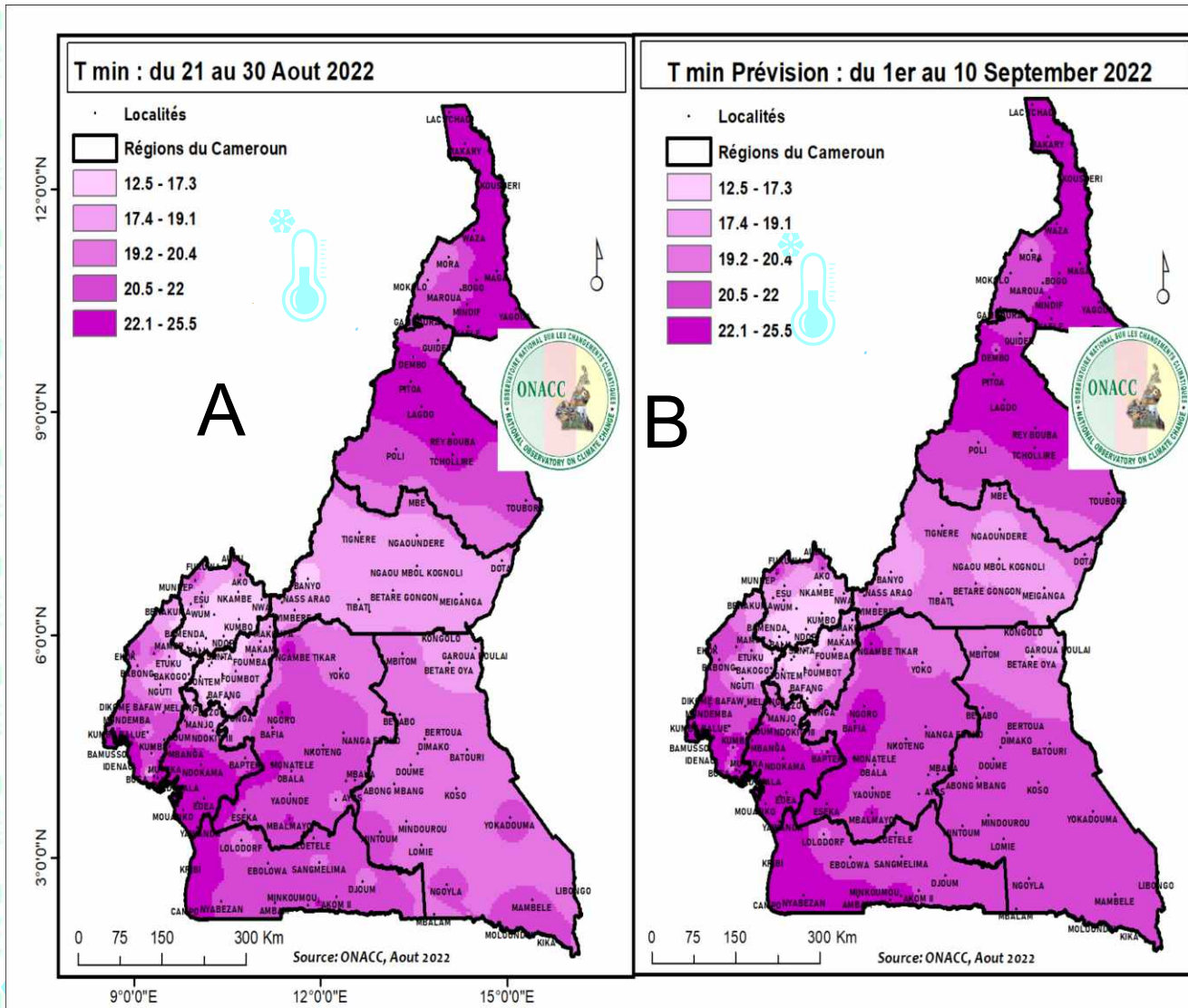
- autour de la moyenne enregistrée du 21 au 30 août 2022 à Dschang, Bafang, Bangourain, Batcham, Mbouda, Babadjou, Bamendjing, Bafoussam, Bagam, Koutaba, Bangangté, Makam, Tonga, Bazou, Foumban, Foubot, Batie, Babadjou et dans la **Région de l'Ouest** ;

- autour de la moyenne enregistrée du 21 au 30 août 2022 à Esu, Munkep, Ndop, Kumbo, Nkum, Santa, Furu Awa, Bamessing, Audu, Ako et Fundong ; supérieures à ladite moyenne à Wum, Nwa, Bamenda et Bali, dans la **Région du Nord-Ouest** ;

- autour de la moyenne enregistrée à ladite période à Mouanko, Yabassi, Loum, Dizanguè, Ndokama, Penja, Nkongsamba, Manjo, Edéa, Douala, Nyanon, Ngambé et Mbanga ; supérieures à la moyenne à Baptek, dans la **Région du Littoral**;

- autour de la moyenne enregistrée du 21 au 30 août 2022 à Nguti, Bakogo, Fontem, Mundemba, Kumba, Limbe, Benakuma, Etuku, Buea, Bamusso, Eyumojock, Dikome Balue, Dikome Bafaw, Idenau, Ekang, Tiko, Ekok et Mamfe, dans la **Région du Sud-Ouest**.





## Alertes pour les températures maximales

Durant cette décade du 1<sup>er</sup> au 10 septembre 2022, une attention particulière devra être portée sur les localités qui présentent une très forte probabilité d'enregistrer une diminution des températures minimales, par rapport à leurs moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2018, ce qui pourrait également entraîner des épisodes de froid. Il s'agit notamment des localités de :

- Mokolo, Mora, Maroua et Gamboura, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- Dembo, Poli, Touboro, Pitoa, Rey-Bouba, Garoua, Tcholliré et Lagdo, dans la **Région du Nord** ;
- Ngaoundéré, Ngaou Mbol, Kognoli, Meiganga, Tignère, Ngaoundal et Mbakaou, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Ayos, dans la **Région du Centre** ;
- Garoua-Boulai, dans la **Région de l'Est**.

**Figure 5 :** Variation des températures minimales prévues pour la décade du 1er au 10 septembre 2022 (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 21 au 30 août 2022 (a).  
Source : ONACC, septembre 2022

## IV. Risques et potentiels impacts sur les secteurs socio-économiques



### a) Dans le secteur de l'agriculture : Un risque élevé d'enregistrer :

des cas de dégradation et de destruction des champs et plantations dans de nombreuses localités de la zone soudano-sahélienne (Région de l'Extrême-Nord et du Nord) et la zone forestière à pluviométrie monomodale (Région du Littoral et du Sud-Ouest), suite aux fortes pluies accompagnées de vents violents et aux inondations qui pourraient y être observées durant cette décennie ;  
une dégradation de la qualité de la production des arachides et des tubercules (manioc, macabo, taro, etc.) dans de nombreuses localités de la zone forestière à pluviométrie monomodale (régions du Littoral et du Sud-Ouest), la zone des hauts plateaux (région de l'Ouest et du Nord-Ouest), suite à la saturation des sols en eau ;  
des cas de dégradation et de destruction des champs de maïs, de mil, de coton dans de nombreuses localités situées dans la zone soudano-sahélienne (Région de l'Extrême-Nord et du Nord), suite aux attaques de chenilles légionnaires.



### b) Dans le secteur de la santé : Un risque élevé d'enregistrer :

**Des cas de décès par noyade suite aux inondations dans certaines localités de la zone soudano-sahélienne (Maga, Bogo, Zina, Kai-Kai, Sara-Sara, Yagoua, Maroua, Bibémi, Lagdo, Pitoa, Garoua, etc.);**

**une recrudescence des cas de choléra dans les cinq zones agroécologiques, surtout dans la zone soudano-sahélienne (régions de l'Extrême-Nord et du Nord), certaines agglomérations de la bande côtière, suite à la contamination des points d'eau de consommation par les eaux de ruissellement polluées;**

**des cas de maladies respiratoires (grippe, toux, bronchite, rhume, crises d'asthme, etc.), dus à la persistance des situations de froid et à la persistance de l'humidité dans les cinq zones agroécologiques;**

**une recrudescence des cas d'autres maladies diarrhéiques, d'origine hydrique, suite à la contamination des points d'eau par les eaux de ruissellement polluées dans de nombreuses localités de la zone forestière à pluviométrie monomodale (régions du Sud-Ouest et du Littoral), de la zone soudano-sahélienne (Régions du Nord et de l'Extrême-Nord), de la zone des hautes savanes guinéennes (Région de l'Adamaoua), de la zone forestière à pluviométrie monomodale (Régions du Littoral et du Sud-Ouest) et de la zone des hauts plateaux (Nord-Ouest et Ouest);**

**Une recrudescence des douleurs articulaires, suite au froid, chez les personnes souffrant d'arthrose, de rhumatisme dans les cinq zones agroécologiques;**

**une recrudescence des cas de maladies d'origine hydrique (levures, amibiases, dysenterie, typhoïde, etc.) due à la contamination des points d'eau dans les 05 Zones Agroécologiques et particulièrement dans les zones précaires et les grandes agglomérations;**

**recrudescence des gîtes larvaires propices au développement des moustiques dans de nombreuses localités de la zone forestière à pluviométrie monomodale (régions du Sud-Ouest et du Littoral), de la zone soudano-sahélienne (Régions du Nord et de l'Extrême-Nord), de la zone des hautes savanes guinéennes (Région de l'Adamaoua), de la zone forestière à pluviométrie monomodale (Régions du Littoral et du Sud-Ouest) et de la zone des hauts plateaux (Nord-Ouest et Ouest) suite à la multiplication des flaques d'eau ;**



### c) Dans le secteur de l'environnement et la biodiversité :

Un risque d'enregistrer des cas de glissement ou d'éboulement de terrains, suite à la saturation des sols en eau dans les sites d'exploitation artisanale des minerais des Régions de l'Extrême-Nord et du Nord ;

Un risque d'enregistrer des cas de glissements et d'éboulements de terrains dans certaines localités de la zone des Hauts Plateaux (Foumban, Makam, Santa, Bamenda, Bafoussam, etc.), suite à la saturation des sols en eau, couplée au relief très escarpé ;

Un risque d'enregistrer des brouillards matinaux dans de nombreuses localités des cinq zones agroécologiques avec pour corolaire une augmentation des cas d'accidents de la voie publique ;  
des cas d'inondations suite au débordement des mayo dans de nombreuses localités et plaines d'inondation de la Région de l'Extrême-Nord, surtout **les localités de Maga, Bogo, Zina, Kai-Kai, Sara-Sara, Yagoua, Maroua, Yagoua, Kousséri, etc, ainsi que dans les plaines d'inondations de la Région du Nord, notamment les localités comme Garoua, Pitoa, Adoumri, Riao, Cossi etc.;**

Un risque d'enregistrer des cas d'inondations dans certaines agglomérations de la zone forestière à pluviométrie monomodale et surtout de la bande côtière (Douala, Edéa, Mouanko, Limbé, Tiko, Buea, etc.), suite aux pluies abondantes, couplées à une urbanisation anarchique ;



### d) Dans le secteur de l'eau et de l'énergie : Un risque élevé d'enregistrer :

Des cas de dégradation ou de destruction des infrastructures de transport de l'électricité (poteaux, transformateurs, etc.) suite aux fortes pluies, accompagnées de vents violents et de foudre dans certaines localités des Régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord, du Nord, avec pour conséquence une multiplication des cas de délestages ;

Une contamination des points de captage des eaux par les eaux de ruissellement polluées, dans les Régions du Centre, du Sud, de l'Est, du Littoral, du Sud-Ouest, de l'Adamaoua, de l'Ouest et du Nord-Ouest, avec pour conséquence une augmentation des coûts de traitement des eaux de consommation.

### c) Dans le secteur de l'élevage : Un risque d'enregistrer :



Des cas de **perte de volaille dans les fermes** et même durant le transport, suite aux situations de froid dans la zone des Hautes Savanes Guinéennes, la zone soudano-sahélienne (**Kai-Kai, Sara-Sara, Yagoua Maga, Bogo, Zina, Maroua, Bibémi, Garoua**), la zone des hauts plateaux et la zone forestière à pluviométrie bimodale ;

Des cas de **perte de volaille** dans les fermes, suite aux inondations dans certaines localités de la bande côtière comme Douala, Edéa, Limbe, Tiko etc. ;

Des cas de **perte dans l'élevage porcin**, suite aux situations de froid annoncées pour cette période ;

Des cas de **perte de bétail** dans de nombreuses localités de la zone des hautes savanes guinéennes et de la zone soudano-sahélienne, suite à la foudre pendant les fortes pluies accompagnées de vents violents.

### d) Dans le secteur des travaux publics



Un risque d'enregistrer des cas de **dégradation ou de destruction des routes** dans de nombreuses localités situées sur la bande côtière et dans la zone des Hauts Plateaux, la zone forestière à pluviométrie bimodale, la zone des Hautes Savanes Guinéennes et la zone Soudano-Sahélienne, et même la zone forestière à pluviométrie bimodale, suite aux fortes et abondantes pluies.

Un risque de **dégradation ou de destruction des ouvrages de franchissement** (ponts, buses, etc.) suite aux fortes pluies dans de nombreuses localités de la zone forestière à pluviométrie monomodale, de la zone des hauts plateaux, de la zone forestière à pluviométrie bimodale, de la zone des hautes savanes guinéennes et de la zone soudano-sahélienne.

## VI. Evaluation des prévisions climatiques de la décade du 21 au 30 août 2022

Zones Agro-écologiques	Soudano-Sahélienne		Hautes Savanes Guinéennes	Forestière à pluviométrie Bimodale			Hauts Plateaux		Forestière à pluviométrie Monomodale	
	Ext-Nord	Nord	Adamaoua	Est	Centre	Sud	Ouest	Nord-Ouest	Sud-Ouest	Littoral
<b>Températures minimales</b>										
Moyenne Historique de 1979 à 2018 (°C)	20,6	20,4	18	20,7	20,3	20,9	17,4	17	20,8	22,8
Prévision des tendances	≈	≈	↘	↘	↘	↘	↘	≈	↘	↘
Taux de réussite des prévisions (%)	87,9	84,9	86	85,1	87,9	84,9	86	85,1	87,9	84,2
<b>Températures maximales</b>										
Moyenne historique de 1979 à 2018 (°C)	31,27	30,91	28,25	27,43	27	27,29	24,17	24,68	25,91	25,29
Prévision des tendances	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘
Taux de réussite des prévisions (%)	85	85	85,8	83,6	85	85	85,8	83,6	85	84,8
<b>Précipitations</b>										
Moyenne Historique de 1979 à 2018 (mm)	15-60	60-120	80-140	60-115	60-115	60-120	60-170	80-200	115-200	80-115
Prévision des tendances	≈	≈	↗	↗	↗	↗	↗	↗	↗	↗
Taux de réussite des prévisions (%)	100	100	100	65	64	76	94	90	80	85

≈ = Autour de la moyenne; ↘ = Diminution ; ↗ = Augmentation

## VII. Quelques recommandations



### **Dans le secteur de l'agriculture :**

Il est recommandé aux populations des cinq zones agroécologiques de se conformer aux recommandations du calendrier agricole de l'ONACC pour l'exécution des traitements phytosanitaires.



### **dans le secteur de la santé, de continuer à :**

- sensibiliser les populations sur la nécessité d'observer scrupuleusement les règles élémentaires d'hygiène et de salubrité (lavage des aliments, potabilisation de l'eau avant la consommation, bien cuire les aliments avant la consommation dans les ménages, utilisation des latrines, etc.);
- éviter l'accumulation des ordures ménagères aux alentours des habitations ;
- se mettre régulièrement à chaud pour se protéger contre le froid ;
- renforcer la veille communautaire au niveau des centres de santé pour une détection rapide des cas suspects de choléra en vue de leur prise en charge.
- poursuivre les campagnes de vaccination contre les différentes épidémies et pandémies.



### **dans le secteur de l'eau et de l'énergie :**



- procéder au prélèvement, à l'analyse et au traitement régulier des eaux de consommation au niveau des points de captage, points d'adduction d'eau avant la distribution aux ménages ;
- procéder à l'utilisation régulière des techniques élémentaires (décantation, ébullition, filtrage, etc.) de potabilisation des eaux de consommation au niveau des ménages.



Pour plus d'informations, [www.onacc.cm](http://www.onacc.cm)

BP: 35414

Bâtiment n°1220, Rue n 1793, Bastos, Yaoundé, Cameroun

Tel. + (237) 222-209-504/222-209-500

e-mail: [info@onacc.cm](mailto:info@onacc.cm)